

Ahmed MARZOUKI

A l'occasion de la parution de son livre « Tazmamart, cellule 10 », Entretien

Propos recueillis par Younes BENKIRANE

Arrêté le 10 juillet 1971, à la suite du coup d'Etat de Skhirat contre le roi Hassan II, l'élève sous-officier Ahmed Marzak, criant son innocence, sera condamné à cinq ans de prison. Il assistera alors, vingt années durant, à une invraisemblable descente aux enfers : la sienne. Tazmamart, la face noire de l'(in)existence. En compagnie de cinquante sept autres personnes, il aura à goûter aux vertiges de l'indicible insoutenable. Le plus noir, le plus macabre de l'(in)humanité. Prison d'abord, puis torture. A moins que ce ne fut torture puis prison, ou plus certainement prison, puis torture, puis prison, puis torture, puis... Puis la disparition, le bagne. Puis la faim, la déchéance, la nuit, l'humiliation, l'isolement, le brutal arrêt du déroulement du temps, de la lumière, de la chaleur, de la dignité, de l'eau. Les chiens sont mieux lotis. Dix huit années de vie soustraites comme ça, comme une morsure dans l'existence, dont il ne connaîtra que les deux bouts. Dix huit années de sa jeunesse transformées en un calvaire qu'il raconte dans un livre-témoignage émouvant paru ces jours-ci : « Tazmamart, cellule 10 ».

Mais le calvaire n'en finit pas car, une fois sorti, préalablement "gavé" et remis en état, il lui restera à subir les filatures, le regard tantôt apeuré tantôt dédaigneux des gens, de nouveau l'enlèvement. Puis la santé. De ces séjours, on ne ressort jamais indemne : problèmes dentaires, de rhumatismes, de vue...

Dans son livre Marzouki raconte la vie au bagne ; les solidarités entre compagnons de galère ; les exactions des gardes, véritables tortionnaires du psyché. La ruse et l'argent qui vont leur permettre de soudoyer les gardes et, en fin de compte, de faire connaître leur situation à l'extérieur. Ce qui leur vaudra d'être un jour sauvés. Sur 58 emmurés, 28 seulement survivront. 30 définitivement morts, 28 à jamais meurtris. Lisez son livre. C'est un témoignage de l'intérieur. Dans un style à la fois dépouillé et léger. Grave et léger. Pas de misérabilisme. Ni de rancœur. Seulement un témoignage. Simplement simple. Entretien.

Entretien :

Ahmed Marzouki, Tazmamart : est-ce véritablement fini ?



A la fois oui et non. Fini en ce sens que le bagne a été fermé, que nous avons même pu le voir, de l'extérieur, après y avoir passé 18 ans. Mais tant qu'il n'y a pas d'assurance contre la répétition d'autres Tazmamart, alors ce n'est pas terminé.

Tazmamart, plus jamais ça ! » ?

Oui. J'avais cru à ma sortie que « *Plus jamais ça* » serait une évidence, mais en 1995 j'ai de nouveau été enlevé. L'événement a été traumatisant, d'une violence inqualifiable. Pour que Tazmamart finisse une fois pour toutes, il faut entamer une démarche courageuse et désigner clairement les tortionnaires. Il faut que ceux-ci prennent peur et sachent qu'ils seront punis, châtiés en cas de pareilles exactions.

Un tortionnaire a dans une lettre ouverte reconnu ses torts et demandé pardon. Le fait de demander pardon est-il une chose nécessaire, suffisante ?

Celui qui demande pardon reconnaît sa culpabilité, sa responsabilité, et mérite la clémence. Si tous les tortionnaires faisaient la même chose, je saluerai leur courage et dirai « *Allah ysameh !* ». Je ne veux pas de vengeance, je ne souhaite Tazmamart pas même au pire tortionnaire de la Terre. Je ne veux pas de vengeance, je ne veux que justice.

Cette justice est-elle possible aujourd'hui au Maroc ?

Il ne me semble pas qu'une justice véritable et digne de ce nom, qui sache désigner clairement les coupables et les traduise devant les tribunaux soit aujourd'hui possible. On parle certes de réforme de la justice, mais c'est là un véritable travail sur lequel la société civile doit rester vigilante. Peut-être devrions-nous nous inspirer des expériences chilienne, sud-africaine, s'asseoir à la même table ?...



Durant vos 18 ans de bagne le pays a changé, vous aussi. Comment furent vos retrouvailles ?

Comme quelqu'un revenant de l'au-delà. Les mots ne sauraient rien décrire. Aucun être humain ne peut ressentir ce que nous avons vécu, mes camarades d'infortune et moi. J'ai vécu les deux bouts de ma vie sans en vivre la partie intermédiaire. Je n'ai pas eu de jeunesse. Je ne peux pas décrire ma peine, ma douleur, d'avoir perdu la fleur de ma jeunesse. Mais j'étais bien sûr heureux de sortir de Tazmamart, heureux de m'en être sorti vivant, mais aussi et surtout déchiré d'y avoir laissé des camarades, morts de manière indigne, mais avec quelle dignité, quel courage !!! Le capitaine Lghalou qui a passé onze ans de paralysie et qui a fini comme une charogne humaine !

A ma sortie je n'ai pu que constater le bouleversement. Du positif, comme l'émancipation de la femme, le progrès technologique, mais aussi bien du négatif : perte des valeurs de notre enfance -esprit de solidarité, valeurs humaines. C'était devenu le chacun pour soi. J'ai été déçu, très déçu... Surtout par la misère du peuple. La misère que j'avais laissée en 1971 n'avait rien à voir avec celle que j'ai retrouvée à ma sortie. Cela n'avait fait qu'empirer. Jamais auparavant je n'avais vu un mendiant manger dans les poubelles... pour moi ça a été un choc... et j'ai immédiatement pensé à Tazmamart. Et puis la prolifération de la prostitution. Le désespoir de la jeunesse. Une jeunesse indifférente, retranchée dans la drogue, le haschich, sans esprit de solidarité.

Vous rendez hommage, en plusieurs endroits de votre ouvrage, « Tazmamart, cellule 10 », à Larbi Louiz et Mohamed Mahjoubi, deux de vos gardiens qui ont su conserver un visage plus ou moins humain. Savez-vous ce qu'ils sont devenus ?

Oui, des anciens de Tazmamart les ont revus. Mais il y a également Larbi Ameziane, de Taounate. Jamais une insulte. Il est resté humain. Larbi Louiz est devenu capitaine à la Garde Royale, et Mahjoubi vivrait je crois à Riche. Je les salue. Je salue l'humanité dont ils ont fait preuve envers nous. C'est en partie aussi grâce à eux que nous sommes libres aujourd'hui.

En écrivant ce livre avez-vous tout dit ? Vous êtes-vous libéré ? Avez-vous encore des choses à exorciser ?

D'abord je n'ai jamais imaginé que ce livre si modeste susciterait tant d'intérêt. Je voulais témoigner, honorer la mémoire de mes camarades morts dans cet enfer. Je voulais surtout, également, empêcher par ce livre que puissent se reproduire d'autres Tazmamart. Mais il me reste encore une chose, si ! : traduire ce livre en arabe. Car d'une part et avant tout je suis arabisant et, de plus, c'est ainsi que je pourrai véritablement toucher le maximum de Marocains, dont la plupart ne pourront lire ce livre, parce qu'en français...

« Le Journal » a publié récemment un dossier sur le putsch de 1972. Faire ressurgir ce dossier, aujourd'hui, vous en pensez quoi ?

D'abord je suis étonné par la polémique. Il est temps de pouvoir ouvrir des dossiers, parler librement de l'histoire de notre pays, confronter les thèses, regarder le passé avec courage et sérénité. Alors interdire les trois hebdomadaires j'ai trouvé cela très mal.

Le capitaine Adib ?

D'un point de vue militaire, il y a une loi : ne jamais s'adresser aux médias, critiquer à l'extérieur. Nous en avons nous-même souffert. Mais d'un autre point de vue je suis admiratif de ce qu'il a fait, car il connaissait les risques qu'il encourrait, et il a osé, dans le but de dénoncer la corruption, un but noble. Si nous dénoncions tous le mal là où il est, nous franchirions déjà la moitié du chemin. Cette même loi militaire dit : exécution d'abord, réclamation ensuite ! C'est tout le drame de ce règlement.

En tant que militaire, vous êtes totalement libéré ?

Oui. J'ai été condamné à cinq ans de prison, j'en ai fait dix huit... dans un bagne. C'est fini !

Un dernier mot ?

Mon dernier mot ? Je souhaite de toute mon âme que le Maroc connaisse bientôt une véritable démocratie, une avancée digne de ce nom. En finir avec ce qui a terni l'image du Maroc tant à l'extérieur que vis-à-vis de nous-mêmes. Il faut, avec courage, que les coupables soient punis. Je veux un Maroc libre, un Maroc respectueux de la loi et qui honore le citoyen marocain.

